



**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

## **EN VILLE SANS MA VOITURE!**

### **Une initiative incontournable appuyée par les jeunes gens d'affaires de la métropole**

**Montréal, le 22 septembre 2008** – En cette sixième journée *En ville sans ma voiture !* se déroulant sous le thème « Hommage aux entreprises qui marchent », la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) souhaite rappeler l'importance de la mobilité durable et responsable pour le développement économique, culturel et durable de notre Métropole.

La JCCM appuie cette initiative de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), de la Ville de Montréal, de la Société de transport de Montréal (STM) et de leurs partenaires qui, en rendant hommage aux entreprises engagées et en mettant l'accent sur les gestes concrets des citoyens, favorisent une réflexion commune et l'adhésion de tous les acteurs de la mobilité.

« Depuis les cinq dernières années, environ 250 000 nouveaux véhicules se sont ajoutés au parc automobile de la grande région de Montréal. Il devient plus qu'impératif de concurrencer l'utilisation de l'automobile pour des raisons évidentes de congestion, de pollution et de santé publique », affirme Frédéric Michel, président de la JCCM. « Notre défi est maintenant de rendre le transport collectif si attrayant pour l'utilisateur, qu'il en fasse naturellement son moyen de transport privilégié. » surenchérit-il.

À cet effet, la JCCM publiait, en mars 2008, son mémoire sur le transport en commun dans lequel elle recommandait d'être à l'écoute des besoins des usagers et de proposer une offre concurrentielle qui réponde à leurs attentes en matière de transport. L'approche suggérée vise à rendre l'expérience des usagers plus efficace, certes, mais également plus agréable.

La JCCM suggère également une révision minimale des cadres de gouvernance afin d'impliquer davantage l'utilisateur et le citoyen dans le processus décisionnel relié à la planification du transport en commun. Le changement durable des comportements passe par la mobilisation et c'est pourquoi les jeunes gens d'affaires de la métropole invitent la population à passer à l'action pour une mobilité efficace et économiquement viable, en ville, sans leur voiture!

### **À propos de la JCCM**

La Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM) est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de 18 à 40 ans. Fondée en 1931, elle compte aujourd'hui près de 1 400 membres, ce qui en fait le plus grand réseau de jeunes gens d'affaires en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu d'échange incontournable pour les jeunes professionnels de la Grande région de Montréal et de partout au Québec, leur permettant de prendre part activement aux débats de société et d'avoir un impact sur l'avenir de cette dernière.

Le mémoire « Séduire le consommateur de mobilité : placer l'utilisateur au centre des décisions en matière de transport en commun » est disponible sur le site Internet de la JCCM : [http://www.jccm.org/fr/aff\\_memoires.asp](http://www.jccm.org/fr/aff_memoires.asp).

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir une entrevue avec le président de la JCCM, veuillez communiquer avec :

Marie-Eve Gagnon  
Chargée de communication  
Jeune Chambre de commerce de Montréal  
Tél. : 514 845-4951, poste 24  
[megagnon@jccm.org](mailto:megagnon@jccm.org)